



Ville d'Esch-sur-Alzette.

## Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

26.11.2014

Date de la convocation des conseillers :

26.11.2014

point de l'ordre du jour no:

3C10

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 5 décembre 2014

**Présents :** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Huss, Biltgen, Kersch, conseillers Espen, secrétaire général

**Absents :** Hildgen, conseiller

## Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue J. Origer – point d'accès WiFi – installation  
(Art.4/453/222100/15306)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 30.000,00 €;

Considérant que dans le cadre de l'extension conséquente du réseau Wifi sur toute la ville, nos services y installeront un point d'accès Wifi;

Vu qu'il s'agit d'un projet qui s'étend sur plusieurs exercices, il y a lieu de faire une répartition du crédit:

Exercice 2015 : 15.000,00 €

Exercice 2016 : 15.000,00 €

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve**  
**par 15 voix oui, 1 voix non et 2 abstentions**

le devis de 30.000,00 € concernant l'installation du point d'accès WiFi dans la rue J. Origer.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2014  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre,

Date qu'en tête